

SAFETY DATA SHEET

PRODUCT: DUSTBUSTER OIL BASE

Page 1

SECTION 01: PRODUCT AND COMPANY INFORMATION

MANUFACTURER/SUPPLIER	B.S.C. INC.
MANUFACTURER'S/SUPPLIERS ADDRESS.....	109 IBER RD., UNIT #3, OTTAWA, ON K2S 0X5 613-744-8896
PRODUCT NAME	DUSTBUSTER OIL BASE
PRODUCT USE	DUST MOP TREATMENT
EMERGENCY PHONE NUMBER.....	CANUTEC 1-613-996-6666

SECTION 02: HAZARDS IDENTIFICATION



ROUTE OF ENTRY:	
SKIN CONTACT	NON IRRITATING TO SLIGHT TRANSIENT IRRITATION. BUT NO PERMANENT DAMAGE
SKIN ABSORPTION	N.A.V
EYE CONTACT.....	NON IRRITATING TO SLIGHT TRANSIENT IRRITATION. BUT NO PERMANENT DAMAGE
INHALATION.....	THIS PRODUCT HAS A LOW VAPOUR PRESSURE AND IS NOT EXPECTED TO PRESENT AN INHALATION EXPOSURE AT AMBIENT CONDITIONS. UPON HEATING TO HIGH TEMPERATURES OR MECHANICAL ACTIONS WHICH MAY PRODUCE VAPOURS, MISTS, OR FUMES, INHALATION OF PRODUCT MAY CAUSE IRRITATION OF THE BREATHING PASSAGES..
INGESTION	RELATIVELY NON-TOXIC VIA INGESTION
EFFECTS/SYMPTOMS OF ACUTE EXPOSURE	SEE ABOVE
EFFECTS/SYMPTOMS OF CHRONIC EXPOSURE....	DERMAL ROUTE: PROLONGED OR REPEATED CONTACT MAY CAUSE SKIN IRRITATION CHARACTERIZED BY DERMATITIS OR OIL ACNE. EYE IRRATION: REPEATED OR PROLONGED CONTACT MAY CAUSE TRANSIENT IRRITATION, BUT NO PERMANENT DAMAGE. INHALATION ROUTE: NEGLIGIBLE BREATHING HAZARD AT NORMAL TEMPERATURES (UP TO 38C) OR RECOMMENDED BLENDING TEMPERATURES. ELEVATED TEMPERATURES OR MECHANICAL ACTION MAY FORM VAPOURS, MISTS OR FUME. INHALATION OF OIL MISTS OR VAPOURS FROM HOT OIL MAY CAUSE IRRITATION OF THE UPPER RESPIRATORY TRACT. ORAL ROUTE: LOW TOXICITY; HAS LAXATIVE EFFECT.

SECTION 03: COMPOSITION / INFORMATION ON INGREDIENTS HAZARDS IDENTIFICATION

HAZARDOUS INGREDIENTS	C.A.S. #	%	TLV	LD50	LC50
MIXTURE OF SEVERELY HYDROTREATED AND HYDROCRACKED BASE OIL (PETROLEUM)	N.AV	90 – 100	SEE SECTION 11	SEE SECTION 11	SEE SECTION 11

SECTION 04: FIRST AID MEASURES

SKIN CONTACT	IN CASE OF CONTACT, REMOVE CONTAMINATED CLOTHING AND LAUNDRER BEFORE REUSE. IMMEDIATELY FLUSH SKIN WITH PLENTY OF WATER FOR AT LEAST 30 MINUTES. GET MEDICAL ATTENTION.
EYE CONTACT.....	WASH EYES WITH WATER FOR A MINIMUM OF 15 MINUTES OR UNTIL NO EVIDENCE OF THE CHEMICAL REMAINS. HOLD EYELIDS OPEN DURING FLUSHING. SEEK IMMEDIATE MEDICAL ATTENTION.
INHALATION.....	REMOVE PERSON TO FRESH AIR. IF NOT BREATHING, GIVE ARTIFICIAL RESPIRATION. IF BREATHING IS DIFFICULT, GET IMMEDIATE MEDICAL ATTENTION.
INGESTION	RINSE MOUTH WITH WATER. DRINK PLENTY OF WATER OR FRUIT JUICE. DO NOT INDUCE VOMITING. DO NOT GIVE ANYTHING BY MOUTH TO AN UNCONSCIOUS PERSON. IF VOMITING OCCURS SPONTANEOUSLY, KEEP HEAD BELOW HIPS TO PREVENT ASPIRATION OF LIQUID INTO THE LUNGS. SEEK IMMEDIATE

MEDICAL ATTENTION.

SECTION 05: FIRE FIGHTING MEASURES

CONDITIONS OF FLAMMABILITY	MAY BE COMBUSTIBLE AT HIGH TEMPERATURE
IF YES, UNDER WHICH CONDITIONS?	LOW FIRE HAZARD. THIS MATERIAL MUST BE HEATED BEFORE IGNITION WILL OCCUR.
MEANS OF EXTINCTION/EXTINGUISHING MEDIA: ..	SMALL FIRE: USE DRY CHEMICAL, CO2, WATER SPRAY OR FOAM. LARGE FIRE; USE WATER SPRAY, FOR OR FOAM
FLASH POINT.....	124°C (255 F) PENSKY MARTENS CLOSED CUP
UPPER FLAMMABLE LIMIT (% BY VOLUME).....	N.AV.
LOWER FLAMMABLE LIMIT (% BY VOLUME).....	N.AV.
AUTO-IGNITION TEMPERATURE	N.AV.
SPECIAL FIRE FIGHTING PROCEDURES.....	FIREFIGHTERS SHOULD WEAR NIOSH/MSHA APPROVED SELF-CONTAINED BREATHING APPARATUS AND FULL PROTECTIVE CLOTHING.
UNUSUAL FIRE AND EXPLOSION HAZARDS.....	DO NOT CUT, WELD, HEAT, DRILL OR PRESSURIZE EMPTY CONTAINERS. CONTAINERS MAY EXPLODE IN HEAT OF FIRE
EXPLOSION DATA.....	N.AV.
SENSITIVITY TO MECHANICAL IMPACT	N.AV.
SENSITIVITY TO STATIC DISCHARGE	N.AV.
HAZARDOUS COMBUSTION PRODUCTS	CARBON OXIDES. SMOKE AND IRRITATING VAPORS AS PRODUCTS OF INCOMPLETE COMBUSTION

SECTION 06: ACCIDENTAL RELEASE MEASURES

ACCIDENTAL RELEASE MEASURES	NAERG96, GUIDE 171, SUBSTANCES (LOW TO MODERATE HAZARD). ELIMINATE ALL IGNITION SOURCES. AVOID CONTACT. STOP LEAK IF WITHOUT RISK. CONTAIN SPILL. ABSORB WITH INERT ABSORBENTS SUCH AS DRY CLAY, OR DIATOMACEOUS EARTH. AVOID INHALING DUST OF DIATOMACEOUS EARTH FOR IT MAY CONTAIN SILICA IN VERY FINE PRACTICLE SIZE, MAKING THIS A POTENTIAL ESPIRATORY HAZARD. PLACE USED ABSORBENT IN CLOSED METAL CONTAINERS FOR LATE DISPOSAL OR BURN ABSORBENT IN SUITABLE COMBUSTION CHAMBER. DO NOT FLUSH TO SEWERS, STREAMS OR OTHER BODIES OF WATER. CHECK WITH APPLICABLE JURISDICTION FOR SPECIFIC DISPOSAL REQUIREMENTS OF SPILLED MATERIAL AND EMPTY CONTAINERS. NOTIFY THE APPROPRIATE AUTHORITIES IMMEDIATELY.
-----------------------------------	---

SECTION 07: HANDLING AND STORAGE

HANDLING PROCEDURES AND EQUIPMENT.....	KEEP AWAY FROM SOURCES OF IGNITION. DO NOT REUSE EMPTY CONTAINERS WITHOUT COMMERCIAL CLEANING OR CONDITIONING. PRACTICE GOOD PERSONAL HYGIENE. WASH HANDS AFTER HANDLING AND BEFORE EATING. LAUNDER WORK CLOTHES FREQUENTLY. DISCARD SATURATED LEATHER GOODS.
STORAGE REQUIREMENTS.....	SOTRE IN TIGHTLY CLOSED CONTAINERS IN COOL, DRY, ISOLATED WELL VENTILATED AREA AND AWAY FROM INCOMPATIBLES.

SECTION 08: EXPOSURE CONTROLS AND PERSONAL PROTECTION

ENGINEERING CONTROL.....	FOR NORMAL APPLICATION, SPECIAL VENTILATION IS NOT NECESSARY. IF USER'S OPERATIONS GENERATE VAPOURS OR MIST, USE VENTILATION TO KEEP EXPOSURE TO AIRBORNE CONTAMINANTS BELOW THE EXPOSURE LIMIT. MAKE-UP AIR SHOULD ALWAYS BE SUPPLIED TO BALANCE AIR REMOVED BY EXHAUST VENTILATION.
PERSONAL PROTECTIVE EQUIPMENT SKIN PROTECTION	WEAR APPROPRIATE CHEMICALLY PROTECTIVE GLOVES. WHEN HANDLING HOT PRODUCT ENSURE GLOVES ARE HEAT RESISTANT AND INSULATED.

EYE/FACE PROTECTION	EYE PROTECTION (I.E., SAFETY GLASSES, SAFETY GOGGLES AND/OR FACE SHIELD) SHOULD BE DETERMINED BASED ON CONDITIONS OF USE. IF PRODUCT IS USED IN AN APPLICATION WHERE SPLASHING MAY OCCUR, THE USE OF SAFETY GOGGLES AND/OR A FACE SHIELD SHOULD BE CONSIDERED.
RESPIRATORY PROTECTION	WHERE CONCENTRATIONS IN AIR MAY EXCEED THE OCCUPATIONAL EXPOSURE LIMITS GIVEN IN SECTION 11 (AND THOSE APPLICABLE TO YOUR AREA) AND WHERE ENGINEERING, WORK PRACTICES OR OTHER MEANS OF EXPOSURE REDUCTION ARE NOT ADEQUATE, NIOSH APPROVED RESPIRATORS MAY BE NECESSARY TO PREVENT OVEREXPOSURE BY INHALATION
WORK/HYGIENE PRACTICES	ENSURE THAT EYEWASH STATIONS AND SAFETY SHOWERS ARE PROXIMAL TO THE WORK-STATION LOCATION.
FOOTWEAR/TYPE.....	WEAR APPROPRIATE FOOTWEAR TO PREVENT PRODUCT FROM COMING IN CONTACT WITH FEET AND SKIN.
CLOTHING/TYPE.....	WEAR APPROPRIATE CLOTHING TO PREVENT SKIN CONTACT. AS A MINIMUM LONG SLEEVES AND TROUSERS SHOULD BE WORN.

SECTION 09: PHYSICAL AND CHEMICAL PROPERTIES

PHYSICAL STATE	LIQUID.
APPEARANCE & ODOUR	CLEAR COLOUR – NO ODOUR
ODOUR THRESHOLD	N.AV.
SPECIFIC GRAVITY	0.8475 KG/L
VAPOUR PRESSURE (MMHG).....	NEGLIGIBLE AT AMBIENT TEMPERATURE AND PRESSUE
VAPOUR DENSITY (AIR=1).....	N.AV.
EVAPORATION RATE.....	N.AV.
BOILING POINT.....	N.AV.
FREEZING/MELTING POINT	N.AV.
PH	N.AV.
SOLUBILITY IN WATER (% W/W).....	INSOLUBLE
COEFFICIENT OF WATER/OIL DISTRIBUTION	N.AV.

SECTION 10: STABILITY AND REACTIVITY

STABILITY	STABLE UNDER NORMAL OPERATING CONDITIONS.
CONDITIONS TO AVOID.....	N.AV.
INCOMPATIBILITY (MATERIALS TO AVOID).....	ACIDS. AMMONIA. STRONG OXIDIZERS. REDUCING AGENTS. METALS. ORGANICS CHEMICALS, HYDROCARBONS, HALOCARBONS.
HAZARDOUS DECOMPOSITION PRODUCT.....	CHLORINE. OXYGEN. OXIDES OF SODIUM. OXIDES OF POTASSIUM, OXIDES OF PHOSPHORUS. THERMAL DECOMPOSITION MAY YIELD ACRYLIC MONOMERS.
HAZARDOUS POLYMERIZATION	WILL NOT OCCUR.

SECTION 11: TOXICOLOGICAL INFORMATION
--

EXPOSURE LIMITS.....	ACGIH: TLV-TWA (8H) 5 MG/M3 (OIL MIST); STEL 10 MG/M3 (OIL MIST). CONSULT LOCAL, STATE, PROVINCIAL OR TERRITORY AUTHORITIES FOR ACCEPTABLE EXPOSURE LIMITS.
LD50.....	BASED ON TOXICITY OF COMPONENTS. ACUTE ORAL TOXICITY (LD50): >5000 MG/KG (RAT). ACUTE DERMAL TOXICITY (LD50): >2000 MG/KG (RABBIT).
LC50.....	N.AV.
IRRITANCY OF MATERIAL	SEE SECTION 2.
SENSITIZATION TO PRODUCT	N.AV.
CARCINOGENICITY.....	THIS PRODUCT IS NOT KNOWN TO CONTAIN ANY CHEMICALS AT REPORTABLE QUANTITIES THAT ARE LISTED BY NTP. THIS PRODUCT IS NOT KNOWN TO CONTAIN ANY CHEMICALS AT REPORTABLE QUANTITIES THAT ARE LISTED AS A1, A2 OR A3 CARCINOGENS BY ACGIH. THIS PRODUCT IS NOT KNOWN TO CONTAIN ANY CHEMICALS AT REPORTABLE QUANTITIES THAT ARE LISTED AS CARCINOGENS BY OSHA. THIS PRODUCT IS NOT KNOWN TO CONTAIN ANY CHEMICALS AT REPORTABLE QUANTITIES THAT ARE LISTED AS GROUP 1, 2A OR 2B CARCINOGENS BY IARC

REPRODUCTIVE TOXICITY	THIS PRODUCT IS NOT EXPECTED TO BE A REPRODUCTIVE HAZARD, BASED ON THE AVAILABLE DATA AND THE KNOWN HAZARDS OF THE COMPONENTS
TERATOGENICITY	N.AV.
MUTAGENICITY	BASED ON ACTUAL TEST RESULTS OF BASE OILS AND RESULTS OF SIMILAR PRODUCTS, SEVERELY HYDROTREATED BASE OILS GIVE NEGATIVE RESULTS WHEN TESTED FOR: (A) SALMONELLA TYPHIMURIUM TA98 USING THE MODIFIED AMES ASSAY FOR PETROLEUM PRODUCT; (B) SALMONELLA-ESCHERICHIA COLI/MAMMALIAN-MICROSOME REVERSE MUTATION ASSAY (AMES TEST) WITH A CONFIRMATORY ASSAY; (C) STRUCTURAL CHROMOSOMAL ABERRATIONS IN CHINESE HAMSTER OVARY (CHO) CELLS.
TOXICOLOGICAL SYNERGISTIC PRODUCTS.....	N.AV.
CHRONIC TOXICITY	N.AV.

SECTION 12: ECOLOGICAL INFORMATION

ECOLOGICAL INFORMATION N.AV.

SECTION 13: DISPOSAL CONSIDERATIONS

WASTE DISPOSAL..... SPENT/USED/WASTE OIL MAY MEET THE REQUIREMENTS OF HAZARDOUS WASTE. CONSULT YOUR LOCAL OR REGIONAL AUTHORITIES. PREFERRED WASTE MANAGEMENT PRIORITIES ARE: (1) RECYCLE OR REPROCESS; (2) INCINERATION WITH ENERGY RECOVERY; (3) DISPOSAL AT LICENSED WASTE DISPOSAL FACILITY. ENSURE THAT DISPOSAL OR REPROCESSING IS IN COMPLIANCE WITH GOVERNMENT REQUIREMENTS AND LOCAL DISPOSAL REGULATIONS.

SECTION 14: TRANSPORT INFORMATION

PROPER SHIPPING NAME.....	NOT REGULATED
TDG CLASSIFICATION	N.AV.
UN NUMBER	N.AV.
PACKING GROUP	N.AV.

SECTION 15: REGULATORY INFORMATION

WHMIS CLASSIFICATION	NOT A CONTROLLED PRODUCT
CPR COMPLIANCE	THIS PRODUCT HAS BEEN CLASSIFIED IN ACCORDANCE WITH THE HAZARD CRITERIA OF THE CANADIAN CONTROLLED PRODUCTS REGULATIONS (CPR) AND THE MSDS CONTAINS ALL THE INFORMATION REQUIRED BY THE CPR.

SECTION 16: OTHER INFORMATION

PREPARATION INFORMATION PREPARED BY: REGULATORY AFFAIRS, TELEPHONE - (613)-744-8896
PREPARATION DATE: JULY 1, 2016

N.AV. = NOT AVAILABLE
N.AP. = NOT APPLICABLE

FICHE SIGNALÉTIQUE

PRODUIT: DUSTBUSTER OILBASE

Page 1

SECTION 01: PRODUIT CHIMIQUE ET IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ

FABRICANT/FOURNISSEUR..... LES INVESTISSEMENTS B.S.C. INC.
ADRESSE DE FABRICANT/FOURNISSEUR..... 109 IBER RD, UNIT #3, OTTAWA, ON K2S 0X5 613-744-8896
NOM DU PRODUIT..... DUSTBUSTER OILBASE
UTILISATION DU PRODUIT..... TRAITEMENT LAVETTE
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE CANUTEC 613-996-6666

SECTION 02: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS



ITINÉRAIRE D'ENTRÉE:
CONTACT AVEC LA PEAU PEUT CAUSER UNE LÉGÈRE IRRITATION DE LA PEAU. LE CONTACT RÉPÉTÉ OU PROLONGÉ PEUT CAUSER LE DÉGRAISSAGE OU L'ASSÈCHEMENT DE LA PEAU, CE QUI ENTRAÎNERA UNE IRRITATION CUTANÉE ET UNE DERMATITE.
ABSORPTION PAR LA PEAU N.D.
CONTACT AVEC LES YEUX..... PEUT PROVOQUER UNE LÉGÈRE IRRITATION DES YEUX. PEUT CAUSER UN LÉGER MALAISE
INHALATION..... LA SUREXPOSITION PAR INHALATION PEUT CAUSER UNE DÉPRESSION DE SYSTÈME NERVEUX CENTRAL, LAQUELLE EST CARACTÉRISÉE PAR UNE SOMNOLENCE, UN ÉTOURDISSEMENT, UNE CONFUSION, UNE PERTE DE COORDINATION, UNE INCONSCIENCE ET, L'EXPOSITION À DES CONCENTRATIONS TRÈS ÉLEVÉES, LA MORT.
INGESTION PEU TOXIQUE. DE PETITES QUANTITÉS DU LIQUIDE ASPIRÉES DANS LE SYSTÈME RESPIRATOIRE DURANT L'INGESTION OU À LA SUITE VOMISSEMENTS PEUVENT CAUSER DE LÉSIONS PULMONAIRES BÉNIGNES OU GRAVES ET POSSIBLEMENT ENTRAÎNER LA MORT.
EFFETS/SYMPÔMES D'EXPOSITION AIGÛE..... VOIR CI-DESSUS.
EFFETS/SYMPÔMES D'EXPOSITION CHRONIQUE.. VOIR CI-DESSUS.
CONDITIONS MÉDICALES GÉNÉRALEMENT N.D.
AGGRAVÉES PAR L'EXPOSITION.....

SECTION 03: IDENTIFICATION DES RISQUES

INGRÉDIENTS DANGEREUX	C.A.S. #	%	TLV	DL50	CL50
MELANGE D'HUILE DE BASE RIGOREUSEMENT HYDROTRAITÉE ET HYDROCRAQUÉE (PÉTROLE)	N.D.	80 - 100	VOIR SECTION 11	VOIR SECTION 11	VOIR SECTION 11

SECTION 04: PREMIERS SOINS

CONTACT AVEC LA PEAU L'AVER AVEC BEAUCOUP D'EAU ET DU SAVON, SI POSSIBLE, PENDANT 15 MINUTES. RETIRER LES CHAUSSURES ET LES VÊTEMENTS CONTAMINÉS. OBTENIR IMMÉDIATEMENT DES SOINS MÉDICAUX. L'AVER LES VÊTEMENTS ET DÉCONTAMINER LES CHAUSSURES AVANT DE LES REPORTER.
CONTACT AVEC LES YEUX..... RINCER LES YEUX SOUS L'EAU COURANTE PENDANT AU MOINS 15 MINUTES. TENIR LES PAUPIÈRES ÉCARTÉES POUR ASSURER LE RINÇAGE COMPLET DE TOUTE LA SURFACE DE L'OEIL ET DES PAUPIÈRES AVEC DE L'EAU. OBTENIR IMMÉDIATEMENT DES SOINS MÉDICAUX. SI LE MÉDECIN N'EST PAS DISPONIBLE, RINCER PENDANT 15 MINUTES DE PLUS ET AMENER LA VICTIME DANS UNE INSTALLATION OÙ ELLE OBTIENDRA DES SOINS MÉDICAUX.
INHALATION..... TRANSPORTER LA PERSONNE À L'AIR FRAIS. EN CAS D'ARRÊT RESPIRATOIRE, PRATIQUER LA RESPIRATION ARTIFICIELLE. EN CAS DE GÊNE RESPIRATOIRE, OBTENIR IMMÉDIATEMENT DES SOINS MÉDICAUX.
INGESTION NE PAS FAIRE VOMIR. OBTENIR IMMÉDIATEMENT DES SOINS

NOTES AU MÉDECIN MÉDICAUX.
 LE TRAITEMENT EST BASÉ SUR LE BON JUGEMENT DU MÉDECIN ET SUR LES RÉACTIONS INDIVIDUELLES DU PATIENT.

SECTION 05: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

RISQUES D'INFLAMMABILITÉ	INFLAMMABLE
AGENTS D'EXTINCTION	UTILISER DES POUDRES CHIMIQUES, SÈCHES, DU CO2, UNE MOUSSE D'ALCOOL OU DE L'EAU PULVÉRISÉE.
POINT D'ÉCLAIR.....	124°C
LIMITE D'INFLAMMABILITÉ SUPÉRIEURE (% PAR VOLUME).....	N.D
LIMITE D'INFLAMMABILITÉ INFÉRIEURE (% PAR VOLUME).....	N.D
TEMPÉRATURE D'AUTO-IGNITION.....	N.D.
MESURES SPÉCIALES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE	LES POMPIERS DEVRAIENT PORTER DES VÊTEMENTS COMPLETS DE PROTECTION, Y COMPRIS UN APPAREIL RESPIRATOIRE AUTONOME.
RISQUES PEU COMMUNS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION	N.D.
PUISANCE EXPLOSIVE.....	N.D.
SENSIBILITÉ AUX CHOCS MÉCANIQUE.....	N.D.
SENSIBILITÉ AUX DÉCHARGES ÉLECTROSTATIQUES	N.D.
PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX.....	OXYDE DE CARBONE. ANHYDRIDE CARBONIQUE

SECTION 06: MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTEL.....	PORTER UN ÉQUIPEMENT DE PORTECTION APPROPRIÉ. DÉVERSEMENT SUR LE SOL: ÉLIMINER TOUTE SOURCE D'INFLAMMATION. ÉLOIGNER LES CURIEUX. SI C'EST SANS DANGER, EMPÊCHER LE PRODUIT DE CONTINUER À SE RÉPANDRE. EMPÊCHER LE LIQUIDE D'ATTEINDRE LES ÉGOUTS, LES COURS D'EAU OU LES DÉPRESSIONS. CONTENIR LE LIQUIDE DÉVERSÉ AVEC DU SABLE OU DE LA TERRE. NE PAS EMPLOYER DE PRODUIT COMBUSTIBLE COMME LA SCIURE DE BOIS. RÉCUPÉRER PAR POMPAGE (EMPLOYER UNE POMPE MANUELLE OU À MOTEUR ANTIDÉFLAGRANT), OU À L'AIDE D'UN ABSORBANT APPROPRIÉ. UNE MOUSSE SPÉCIALISÉE PEUT ÊTRE UTILISÉE POUR RÉDUIRE LES VAPEURS. DÉVERSEMENT DANS L'EAU: ÉLIMINER LES SOURCES D'INFLAMMATION. AVERTIR LESHABITANTS ET LES NAVIRES DES ZONES ENVIRONNANTES, SITUÉES SOUS LE VENT, DES RISQUES D'INCENDIE ET D'EXPLOSION, ET LEUR DEMANDER DE RESTER À DISTANCE. SI LE POINT D'ÉCLAIR DÉPASSE LA TEMPÉRATURE AMBIANTE DE 10 °C OU PLUS, DÉPLOYER DES ESTACADES DE CONFINEMENT ET RETIRER LE PRODUIT DE LA SURFACE PAR ÉCRÉMAGE OU AU MOYEN D'ABSORBANTS APPROPRIÉS QUAND LA SITUATION LE PERMET. SI LE POINT D'ÉCLAIR NE DÉPASSE PAS LA TEMPÉRATURE AMBIANTE DE 10 °C OU SI IL EST INFÉRIEUR, DÉPLOYER LES ESTACADES POUR FORMER UNE BARRIÈRE QUI PROTÈGE LES RIVES ET LAISSER LA MATIÈRE S'ÉVAPORER. OBTENIR LES CONSEILS D'UN SPÉCIALISTE AVANT D'UTILISER DES DISPERSANTS.
--	---

SECTION 07: MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

PROCEDURES DE MANUTENTION ET L'EQUIPEMENT.....	POUR USAGE INDUSTRIEL SEULEMENT. MANIPULER ET OUVRIR LES CONTENANTS AVEC PRUDENCE. ÉVITER TOUT CONTACT AVEC LES YEUX, LA PEAU ET LES VÊTEMENTS. NE PAS INGÉRER. ÉVITER L'INHALATION DU PRODUIT CHIMIQUE. NE PAS MANIPULER NI ENTREPOSER À PROXIMITÉ D'UNE FLAMME NUE, DE LA CHALEUR OU DES AUTRES SOURCES D'INFLAMMATION. METTRE À LA TERRE L'ÉQUIPEMENT FIXE AINSI QUE LES CONTENANTS QUI SERVENT AU TRANSVASEMENT ET LE MATÉRIEL DE FAÇON À PRÉVENIR L'ACCUMULATION D'ÉLECTRICITÉ STATIQUE. NE PAS PRESSURISER, DÉCOUPER, CHAUFFER NI SOUDER LES CONTENANTS. LES CONTENANTS VIDES PEUVENT RENFERMER DES RÉSIDUS DE
--	--

PRODUIT DANGEREUX. GARDER LES CONTENANTS FERMÉS LORSQU'ILS NE SONT PAS UTILISÉS. PROTÉGER CONTRE LES DOMMAGES MATÉRIELS. UTILISER UN ÉQUIPEMENT DE PROTECTION PERSONNELLE APPROPRIÉ. TEMPÉRATURES DE MANIPULATION: AMBIANTE.

D'ENTREPOSAGE ENTREPOSER DANS UN ENDROIT FRAIS, SEC, BIEN VENTILÉ, À L'ÉCART DE LA CHALEUR ET DES SOURCES D'INFLAMMATION. TENIR À L'ÉCART DES MATIÈRES INCOMPATIBLES. ENTREPOSER CONFORMÉMENT AUX BONNES HABITUDES INDUSTRIELLES. ENTREPOSER À LA TEMPÉRATURE AMBIANTE.

SECTION 08: CONTRÔLES D'EXPOSITION/LA PROTECTION INDIVIDUELLE

CONTROLES D'INGENIERIE UTILISER DES ENCEINTES FERMÉES, DES SYSTÈMES DE VENTILATION PAR ASPIRATION À LA SOURCE, OU D'AUTRES SYSTÈMES DE CONTRÔLE TECHNIQUES POUR GARDER LA QUANTITÉ DE PARTICULES AÉROPORTÉES EN-DESSOUS DU NIVEAU RECOMMANDÉ. UTILISER UN ÉQUIPEMENT CONTRE LES EXPLOSIONS

ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION PERSONNELLE:
PROTECTION DE LA PEAU GANTS DE CAOUTCHOUC NATUREL GANTS DE BUTYL DE CAOUTCHOUC. NÉOPRÈNE. VITON ÉVITER TOUT CONTACT CUTANÉ EN PORTANT DES CHAUSSURES, DES GANTS ET DES VÊTEMENTS DE PROTECTION ADÉQUATS, SÉLECTIONNÉS CONFORMÉMENT AUX CONDITIONS D'UTILISATION ET AUX RISQUES D'EXPOSITION. LE CHOIX DOIT SE FAIRE EN FONCTION DE LA DURABILITÉ ET DE LA RÉSISTANCE À LA PERMÉABILITÉ DES MATÉRIAUX.

PROTECTION DES LES YEUX ET DU VISAGE LUNETTES PROTECTRICES CONTRE LES AGENTS CHIMIQUES; DE PLUS, PORTER UN ÉLÉMENT FACIAL S'IL Y A RISQUE D'ÉCLABOUSSURES.

PROTECTION RESPIRATOIRE UN APPAREIL DE PROTECTION RESPIRATOIRE A ADDUCTION D'AIR HOMOLOGUE PAR LE NIOSH EST RECOMMANDE QUAND LA CONCENTRATION DES PARTICULES DANS L'AIR DÉPASSE LES LIMITES D'EXPOSITION. UTILISER UN RESPIRATEUR A CARTOUCHE FILTRANTE PROTÉGEANT CONTRE LES VAPEURS ORGANIQUES HOMOLOGUÉ PAR LE NIOSH OU UN RESPIRATEUR A ADDUCTION D'AIR HOMOLOGUÉ PAR LE NIOSH. EN CAS DE CONCENTRATIONS ÉLEVÉES DANS L'AIR, UTILISER UN RESPIRATEUR A ADDUCTION D'AIR HOMOLOGUÉ PAR LE NIOSH, SOIT AUTONOME OU A CANALISATION D'AIR FONCTIONNANT EN PRESSION POSITIVE INTERMITTENTE.

MESURES D'HYGIENE FOURNIR DES DOUCHES DE SÉCURITÉ ET OCULAIRES À PROXIMITÉ DES LIEUX DE TRAVAIL.

SECTION 09: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ÉTAT PHYSIQUE LIQUIDE

APPARENCE & ODEUR CLAIRE – PAS SCENTS

LIMITE DE DÉTECTION OLFACTIVE N.D.

DENSITÉ 0.8475 KG/L

TENSION DE VAPEUR (MMHG) N.D.

DENSITÉ DE VAPEUR (AIR=1) N.D.

TAUX D'ÉVAPORATION N.D.

POINT D'ÉBULLITION N.D.

POINT DE CONGÉLATION N.D.

PH N.D.

SOLUBILITÉ (% DE W/W) INSOLUBLE

COEFFICIENT DE PARTAGE HUILE/EAU N.D.

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ LE PRODUIT EST STABLES SOUS DES CONDITIONS NORMALES D'OPERATION.

CONDITIONS À ÉVITER ÉVITER LA CHALEUR EXCESSIVE, LES FLAMMES NUES ET TOUTES LES AUTRE SOURCES D'INFLAMMATION.

INCOMPATIBILITÉ (MATÉRIAUX À ÉVITER).....	ÉVITER LES COMBURANTS PUISSANTS.
PRODUITS DANGEREUX DE DÉCOMPOSITION.....	AUCUN
POLYMÉRISATION DANGEREUSE	NE SE PRODUIRA PAS.

SECTION 11: INFORMATION TOXICOLOGIQUE

LIMITES D'EXPOSITION	ACGIH : TLV-TWA (8 H) 5 MG/M3 (BROUILLARD D'HUILE); STEL : 10 MG/M3 (BROUILLARD D'HUILE) . CONSULTER LES AUTORITES LOCALES, DES ETATS, PROVINCIALES OU TERRITORIALES POUR CONNAITRE LES LIMITES D'EXPOSITION CONSIDEREES ACCEPTABLE D'APRES DES DONNEES SUR LA TOXICITE DES COMPOSANTS.
DL50.....	TOXICITE ORALE D'ADMINISTRATION AIGUE (DL50) : >5 000 MG/KG (RAT). TOXICITE CUTANEE AIGUE (DL50) : >2 000 MG/KG (LAPIN) .
CL50.....	N.D.
POUVOIR IRRITANT	VOIR SECTION 3.
SENSIBILISATION AU PRODUIT.....	N.D.
CANCÉROGÉNÉCITÉ	CE PRODUIT N'EST PAS CENSE DE CONTENIR DE PRODUITS CHIMIQUES EN QUANTITIES A DECLARER, QUI SONT TROUVES SUR LA LISTE DES CANCEROGENES DE NTP. CE PRODUIT N'EST PAS CENSE CONTENIR DE PRODUITS CHIMIQUES EN QUANTITIES A DECLARER QUI SONT REPERTORIEES COMME CANCEROGENES A1, A2 OU A3 PAR L'ACGIH. CE PRODUIT N'EST PAS CENSE DE CONTENIR DE PRODUITS CHIMIQUES EN QUANTITIES A DECLARER, QUI SONT TROVES SUR LA LISTE DES CANCEROGENES D'OSHA. LE PRODUIT NE CONTIENT PAS DES QUANTITES A DECLARER DE PRODUITS CHIMIQUES QUI SONT INSCRITS DANS LES GROUPES 1, 2A OU 2B DES PRODUITS CANCEROGENES DU CIRC.
EFFETS SUR LA REPRODUCTION.....	ON S'ATTEND A CE QUE LE PRODUIT NE SOIT PAS UN HAZARD POUR LA REPRODUCTION, SELON LES DONNEES DISPONIBLES DE BASE ET LES HAZARDS CONNUS POUR LES COMPOSANTS
TÉRATOGENÉCITÉ.....	N.D.
MUTAGÉNÉCITÉ	SELON LES RESULTATS DE TESTS COURANTS SUR LES HUILES DE BASE ET LES RESULTATS SUR DES PRODUITS SEMBLABLES, LES HUILES DE BASE RIGOREUSEMENT HYDROTRAITEES DONNENT DES RESULTATS NEGATIFS EN CE QUI A TRAIT AUX ESSAIS SUIVANTS : (A) SALMONELLA TYPHIMURIUM TA98 A L'AIDE DE L'ESSAI D'AMES MODIFIE POUR LES PRODUITS DE PETROLE; (B) SALMONELLA-ESCHERICHIA COLI/MAMMIFERE-REVERSION VRAIE DU MICROSOME (TEST D'AMES) AVEC UN ESSAI CONFIRMATIF; (C) ABERRATIONS CHROMOSOMIQUES STRUCTURELLES DANS LES CELLULES DES OVAIRES DES HAMSTERS CHINOIS (CHO).
PRODUITS SYNERGIQUES TOXICOLOGIQUES	N.D.
TOXICITÉ CHRONIQUE.....	N.D.

SECTION 12: INFORMATION ÉCOLOGIQUE

INFORMATION ÉCOLOGIQUE	N.D.
------------------------	------

SECTION 13: INFORMATION SUR LA DISPOSITION DES DÉCHETS

L'ÉLIMINATION DU PRODUIT	ÉLIMINER CONFORMÉMENT À TOUS LES RÉGLEMENTS FÉDÉRAUX, PROVINCIAUX ET LOCAUX APPLICABLES.
--------------------------------	--

SECTION 14: INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT

DÉSIGNATION OFFICIELLE	NON REGLÉ
CLASSIFICATION DE TMG.....	N.D.
NUMERO D'INDENTIFICATION DU PRODUIT.....	N.D.
GROUPE D'EMBALLAGE.....	N.D.

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

CLASSIFICATION SIMDUT	CE N'EST PAS UN PRODUIT CONTROLE.
CONFORMITÉ DE CPR.....	CE PRODUIT A ÉTÉ CLASSIFIÉ SELON LES CRITÈRES DE RISQUÉ DU CPR ET CONTIENT TOUTE L'INFORMATION EXIGÉE PAR LE CPR.

SECTION 16: AUTRE INFORMATIONS

INFORMATION SUR LA PRÉPARATION

PRÉPARÉ PAR: AFFAIRES RÉGLEMENTAIRES, TÉLÉPHONE - (613) -
744-8896

DATE DE LA PRÉPARATION: LE 1 JUILLET, 2016

N.D. = NON DISPONIBLE

S.O. = SANS OBJET